

3 MISSIONS LOCALES DANS LE LOIRET

47 points d'accueil, 105 salariés,
9 613 jeunes accompagnés



📍 Pithiviers

Mission locale du Pithiverais
1 centre Madeleine Rolland, porte 4,
45300 Pithiviers
02 38 30 78 06
mlpithiverais@wanadoo.fr
7 permanences et relais

📍 Orléans

Mission locale de l'Orléanais
9 boulevard de Verdun
45000 Orléans
02 38 78 91 92
contact@mlo.fr

3 antennes
27 permanences et relais

📍 Montargis

Mission locale Montargis-Giennois
31 avenue Chautemps,
45200 Montargis
02 38 98 73 60
contact@aijam.com

1 antenne
9 permanences et relais

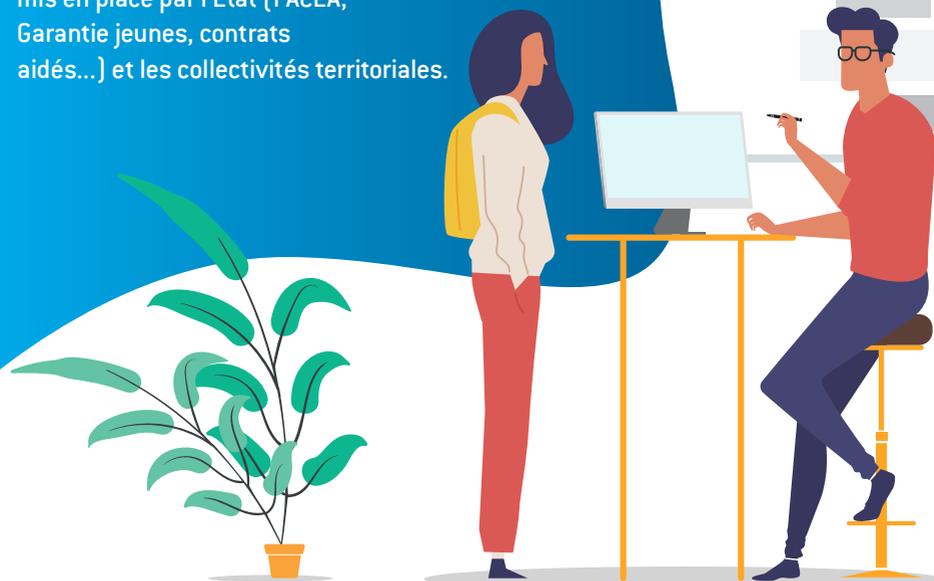
Directeur de la publication: Pierre GARCIA - Réalisation: SEISE (Service Etude, Statistiques, Evaluation) | Publication: mars 2020 - www.goodby.fr

DIRECCTE INFOGRAPHIE
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DÉPARTEMENT DU LOIRET EN 2018

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



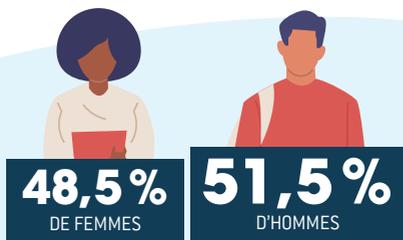
L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Département du Loiret

centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques



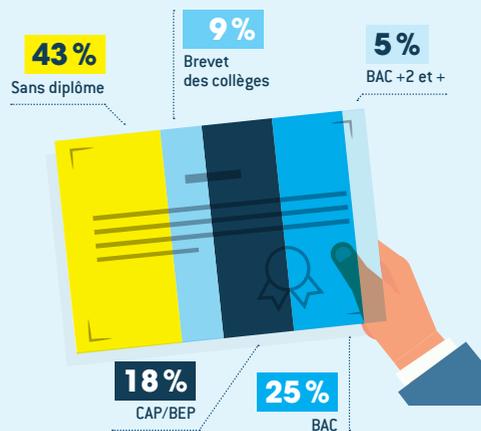
9 613 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DU LOIRET EN 2018



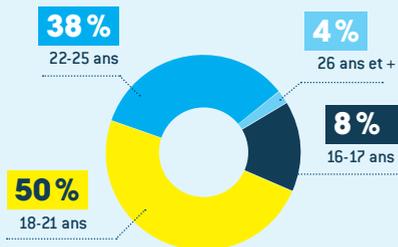
Moins d'1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (48%)

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS
PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



1 jeune sur 2 est âgé de 18 à 21 ans

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS
PAR TRANCHE D'ÂGE



3 863
jeunes **nouvellement**
accueillis en 2018



297
jeunes accompagnés par
les missions locales sont
reconnus **travailleurs handicapés**

Moins d'1 jeune sur 4 réside en zone d'habitat prioritaire

5,0%
des jeunes
accompagnés
en 2018 résident
en ZRR*, soit
481 jeunes.



17,7%
des jeunes
accompagnés
en 2018 résident
en QPV*, soit
1 702 jeunes.



705 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes* en 2018

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

* cofinancement par l'Union Européenne

Bilan de l'accompagnement des jeunes

1 894
ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

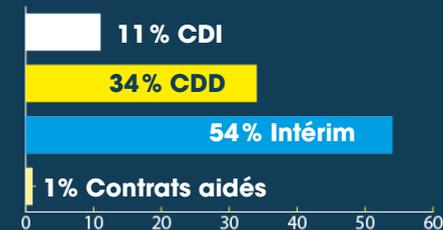
3 716
ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

1 291
ont accédé à une formation, dont 236 sont retournés en scolarité

1 298
jeunes sont entrés dans le cadre de la co-traitance entre missions locales et Pôle emploi

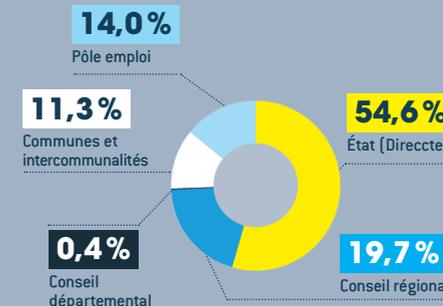
425
ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Au total, **7 683** contrats ont été signés



Le financement des missions locales dans le département du Loiret

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.



*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.